

OCP S.A. A PROCÉDÉ AVEC SUCCÈS À UNE NOUVELLE EMISSION OBLIGATAIRE INTERNATIONALE POUR 1,5 MILLIARD USD AINSI QU'AU RACHAT PARTIEL DES OBLIGATIONS 2024-25

Conformément à l'autorisation de son Conseil d'Administration ainsi que de l'Assemblée Générale datée du 04 JUIN 2021, OCP S.A. a annoncé avoir procédé avec succès à une émission obligataire sur les marchés internationaux pour un montant total de 1,5 milliard USD. Cette nouvelle émission est composée de deux tranches de maturités de 10 et 30 ans, assorties de coupons respectifs de 3,750% et 5,125%.

OCP prévoit d'utiliser les fonds levés pour le financement de la seconde phase de son programme d'investissement ainsi que pour le rachat partiel de ses obligations internationales existantes arrivant à maturité en 2024 et 2025, afin d'allonger le profil de maturité de sa dette.

« Le succès de cette émission obligataire internationale témoigne de la qualité de la signature du Groupe OCP auprès des investisseurs internationaux. Par ailleurs, l'objectif de cette démarche proactive d'OCP est d'optimiser notre structure financière en tirant profit de l'évolution des conditions de marché. » indique Mostafa Terrab Président Directeur Général d'OCP.

Cette transaction a connu un franc succès illustré par les indicateurs suivants :

- Opération plus de 4,7 fois sursouscrite pour un total d'environ 7 milliards de dollars pour les deux tranches, permettant un resserement significatif des taux pour les deux maturités.
- Une prime de nouvelle émission négative de -10 points de base pour les deux tranches et les plus bas taux réalisés par le Groupe sur ces maturités.
- Le plus grand carnet d'ordre réalisé en Afrique, tous secteurs confondus, cette année.
- La plus grande tranche de 30 ans jamais réalisée par une société du secteur dans la région MENA.

Les obligations sont cotées à l'EURONEXT Dublin et sont notées (BB+/ stable) par Fitch Ratings et (BB+/stable) par Standard & Poors.

Les banques co-chefs de files mandatées pour l'émission et la mise en œuvre de l'opération de gestion de passifs sont Barclay's, BNP Paribas et J.P.Morgan. OCP a été conseillé sur cette opération par Rothschild & Co.



Les caractéristiques de l'emprunt obligataire sont les suivantes :

| | | |
|------------------------------|---|-------------------------|
| Emetteur | OCP S.A. | |
| Notation | BB+/stable par Fitch Ratings et BB+/stable par Standard & Poors | |
| Type | Senior non-garanti non subordonnée | |
| Marchés | 144 A et Regulation S | |
| Maturités | 10 ans | 30 ans |
| Montant | US\$ 750,000,000 | US\$ 750,000,000 |
| Taux fixe | 3,750% | 5,125% |
| Valeur Unitaire | USD 200 000 au minimum puis par incrémentation de USD 1 000 | |
| Date d'échéance | 23-juin-31 | 23-juin-51 |
| Mode de remboursement | In fine | |
| Place de cotation | EURONEXT Dublin | |
| Co-Chefs de file | Barclays , JP Morgan et BNP Paribas | |

Ces obligations ont été placées auprès d'investisseurs institutionnels qualifiés, gestionnaires de fonds, banques et banques privées dans divers pays incluant le Maroc, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, ainsi que plus largement en Europe, au Moyen-Orient et en Asie.

La note d'information – Prospectus ou Offering Memorandum- est disponible sur le site de EURONEXT Dublin, ainsi que le site du Groupe OCP au lien suivant :

<https://www.ocpgroup.ma/Capital-Market-Documentation>

CONTACT

Mme Ghita LARAKI
 Responsable Relations Investisseurs
 Tél : (+212) 5 22 92 41 83
 E-mail : G.laraki@ocpgroup.ma

